

Allemagne : l'assassin de l'enfant de 8 ans était « un modèle » d'intégration...

écrit par Manuel Gomez | 1 août 2019



Suite au meurtre d'un enfant de 8 ans, projeté sur les rails, voie n° 7, de la gare de Francfort-sur-le-Main, en Allemagne, nous obtenons des informations supplémentaires : le meurtrier est âgé de 40 ans et est d'origine érythréenne ; il se nomme Habte Araya, né à Asmara, il est marié et père de trois enfants.

Arrivé en Suisse en 2006, il résidait dans le canton de Zurich, avait été employé dans un atelier de carrosserie jusqu'en 2013 puis, ensuite, dans une société suisse de transports publics.

Sa demande d'asile avait été acceptée en 2008 et il avait été cité « comme un exemple d'intégration réussie » par les autorités du canton.

Apparemment il était en traitement psychiatrique depuis début 2019 et n'avait jamais démontré une quelconque maladie mentale.

Habte Araya s'était enfui, le 25 juillet, après avoir enfermé,

dans sa propre maison, sa femme et ses trois enfants, âgés de 1, 3 et 4 ans, ainsi qu'une voisine qu'il avait menacé de tuer avec un couteau, après avoir tenté de l'étrangler.

C'est sa femme qui avait alerté la police mais les autorités ne pensaient pas qu'il envisageait de quitter le pays.

Cela prouve tout de même qu'il n'était pas totalement déséquilibré, en tous les cas pas toujours, car se sachant recherché il a bien franchi la frontière vers l'Allemagne !

Un avis de recherche avait tout de même été lancé, car la police suisse le suivait pour d'autres délits de ce genre dans le passé, et on peut s'étonner des défaillances de la police des frontières, en Allemagne, puisque l'Érythréen a pu la franchir sans être contrôlé.

Ce même jour d'ailleurs, Habte Araya avait également tenté de pousser une autre femme, âgée de 78 ans, sur les rails, à l'arrivée du train, mais elle est tombée sur la voie en se blessant légèrement lors de sa chute.

Selon la police, ce fou furieux n'était ni drogué, ni alcoolisé, uniquement « déséquilibré » et il peut donc tuer à sa guise, avec la complicité des autorités qui le laissent en liberté !

Un enfant de 8 ans est mort dans d'affreuses conditions parce que les services des polices suisses et allemandes n'ont pas fait leur travail sérieusement !

.

Comme seront complices des prochaines agressions sexuelles, dont pourra être l'auteur ce migrant clandestin de nationalité afghane, arrivé en France en avril 2019 et qui, malgré la demande d'expulsion réclamée par le parquet, pourra rester en France !

Né à Kaboul en 2001, il a été jugé pour des agressions

sexuelles sur trois femmes, les 16, 17 et 19 juin de cette année, dont sur une adolescente de 14 ans, qu'il a forcée à subir d'insupportables attouchements sur les parties les plus intimes de son corps, avec la bouche et les mains. Au point que le huis clos a été réclamé par la présidente.

Avec l'apparition de ce prédateur sexuel dans le parc de la ville, la peur s'était installée à Fontainebleau (77) et la police était sur les dents. Il n'avait pu être appréhendé qu'après plusieurs semaines d'enquête, le 26 juillet.

Ce prédateur était hébergé au Centre de regroupement de la Croix-Rouge, en centre-ville.

Incarcéré à Fleury-Mérogis, depuis son arrestation, le procureur de la République avait réclamé deux années de prison ferme et une interdiction du territoire français de cinq années.

Il n'a été condamné, par le tribunal correctionnel de Fontainebleau, le 29 juillet, qu'à un an de prison ferme, et il pourra rester en France pour poursuivre ses agressions.

Son défenseur, Me Alhem El Acchab, a jugé cette condamnation trop sévère et il fera donc appel.

.

Lundi soir, en Isère, un individu âgé de 57 ans, et déjà bien connu des services de police, a été appréhendé pour avoir assassiné, jeudi dernier à La Tronche, une dame âgée de 93 ans, qui l'avait surpris alors qu'il cambriolait sa maison et dont le cadavre a été découvert sous une pile de vêtements.

Il a été présenté au juge d'instruction, hier mercredi, pour « meurtre sur personne vulnérable, vols, falsifications et usage de chèques ».

Le meurtrier a procédé à des achats avec le chèque de sa victime dès après l'avoir assassinée.

Nous ne sommes pas informés sur ses origines ?

Il serait bien trop long de relater quotidiennement tous les faits divers qui se produisent en Europe, et plus particulièrement en France. Je remercie donc tous nos fidèles lecteurs et lectrices qui signalent, dans leurs commentaires, les trop nombreux cas qu'il m'est impossible de citer !

<https://ripostelaique.com/allemagne-lassassin-de-lenfant-de-8-ans-etait-presente-comme-un-modele-dintegration.html>